

Termes et conditions pour les tentes safari de Glamping Chave Grande sur le camping Quinta Chave Grande

Introduction

Ces termes et conditions s'appliquent à tous les contrats pour louer des tentes de safari de Glamping Chave Grande au terrain du camping Quinta Chave Grande. Veuillez prendre bonne connaissance du contenu de ces termes et conditions.

1. Réservation

Vous pouvez réserver votre séjour en ligne et par téléphone.

1.1 Procédure de réservation

la procédure de réservation est la suivante.

Après la réception de la réservation nous vous enverrons une confirmation de réservation et une facture par courrier électronique. Vérifier la confirmation de réservation et la facture. La facture s'applique également comme preuve d'assurance pour votre voyage et/ou de l'assurance annulation.

Il y aura un accord si :

- Vous acceptez les conditions de location et conditions ;
- Vous recevez une confirmation de réservation par courrier électronique ;
- Vous avez payé un acompte.

Votre confirmation de réservation est une preuve de la réservation et vous en avez besoin à portée de main au-dessus pour le personnel de la réception à l'arrivée.

Veuillez noter que vous avez une assurance annulation et/ou assurance voyagez, si vous le désirez.

1.2 Locataire principal

Le locataire principal doit être au moins de 21 ans au moment de la réservation. Il/elle est conjointement et solidairement responsable de tous les compagnons qui sont connectés. Toute correspondance est dirigée via l'adresse (e-mail) du nom de réservation de plomb.

1.3 Nombre des personnes

Le nombre maximal des personnes par tente est 4 ou 5, selon le type de tente. Habitation avec plus que le nombre des personnes à la réservation (y compris les enfants) spécifié n'est pas autorisée. Dans ce cas, le gestionnaire du camping peut refuser l'accès au logement. Vous n'avez aucun le droit à une indemnisation et/ou de remboursement de la taxe de participation.

1.4 Période de location

La période de location minimum en haute saison (juillet, août) est de 5 nuits. En basse saison (avril, mai, juin et septembre) la période de location minimale est de 3 nuits. La période de location est convenue au moment de la réservation et s'étend de 15:00 le jour d'arrivée jusqu'à 11:00 le jour du départ.

1.5 Jours d'arrivée et de départ

le jour d'arrivée et de départ sont possible chaque jour, en tenant compte de la durée de location minimale de 5 nuits. Le jour d'arrivée et de départ sont possible chaque jour, en tenant compte de la durée de location minimale de 5 nuits en haute saison (juillet, août) de 3 nuits en basse saison (avril, mai, juin et septembre).

2. Coûts

2.1 Coûts et prix

Les prix sont basés sur un maximum de 5 personnes, sauf indication contraire. Dans le prix sont inclus l'endroit, la tente (loyer), électricité, eau, TVA et les services et installations du camping, tel que mentionné sur le site. Les tarifs sont basés sur les prix, les suppléments et les taxes connus. Des changements importants provisoires seront traitées dès que possible.

Les tarifs indiqués sont entendus hors de toutes les taxes applicables du gouvernement et/ou semi gouvernementaux. Cela comprend entre autres choses taxe ou redevance environnementale.

2.2 Surcoûts

Des surcoûts sont comme suit.

Les frais de nettoyage final sont obligatoires. Ceux-ci sont calculés par tente par réservation et sont indiqués séparément sur la facture.

Frais de réservation sont obligatoires. Ceux-ci sont calculés par tente et par réservation et sont indiqués séparément sur la facture.

Serviettes de bain, les serviettes et les torchons sont facultatifs et sont calculés par personne et par réservation. Une fois un minimum de 14 nuits réservé, ceux-ci peuvent être échangés gratuitement en tant que service après 7 nuits jusqu'à un maximum d'une fois par semaine.

Un animal de compagnie est autorisé et est calculée par jour.

Un enfant et chaise haute peuvent être réservés séparément. Ceux-ci sont libres.

Un radiateur électrique peut être réservé pour un coût supplémentaire par jour, payé séparément à la réception.

2.3 Dépôt

Le propriétaire de la tente suppose que le locataire garde la tente et le contenu bien. Par conséquent, aucun dépôt n'est facturé. En cas de dommages à la tente ou le contenu, ceci est rapporté directement à l'exploitant de camping. L'opérateur de camping fournit pour réparation ou remplacement dès que possible.

Pour les plus grands dommages, le propriétaire tente suppose qu'il s'agit d'être indemnisés à cause de la responsabilité de l'assurance du nom de réservation de plomb.

2.4 Coût payable sur place

A votre arrivée au camping tout la taxe de séjour et autres taxes locales, le cas échéant, ont à payer à la réception.

3. Facture

Sur la facture sont inscrites vos nom et adresses, votre numéro de tente et période de location et en outre les coûts suivants : le prix, les frais supplémentaires obligatoires (frais de réservation, nettoyage final) et le cas échéant les frais pour les options. Les frais de participation, des frais supplémentaires et les coûts des options représentent le prix total du séjour, à l'exclusion, le cas échéant, taxes payables sur place. La TVA due est répertoriée séparément.

3.1 Paiement

- A la réception de la confirmation de réservation et la facture, un acompte de 25 % du prix total du séjour est dû dans la semaine.
- Le solde du prix vacances ne tient pas au plus tard 6 semaines avant la date d'arrivée.
- En cas d'arrivée dans les 6 semaines au départ, le paiement intégral est dû dans les 8 jours suivant la réception de la facture.
- En cas d'arrivée dans les 4 semaines au départ, le paiement intégral est dû dans les 2 jours suivant la réception de la facture.

3.2 Ne payant pas dans les termes de paiement

Veuillez noter, que si les conditions de paiement convenues sont dépassées, la réservation est annulée et vous êtes responsable des frais encourus. Dans ce cas, la politique d'annulation s'applique conformément au numéro sous 4.1.

4. Annulation

C'est possible que vous deviez annuler votre séjour en raison des circonstances imprévues. Dans ce cas, vous devrez appeler ou envoyer un courriel électronique au propriétaire de tente. Une annulation est en supplément.

4.1 Frais d'annulation

Si la réservation est annulée, l'annulation se fera conformément à nos termes et conditions. En plus des frais de réservation, les montants suivants sont dus.

- En cas d'annulation plus de 2 mois avant l'arrivée : vous recevrez votre acompte. Dans ce cas nous facturerons les frais administratifs de € 25,00.
- En cas d'annulation moins de 2 mois, mais plus d'un mois, avant l'arrivée : vous ne recevez pas votre acompte.
- Si vous annulez moins de 1 mois avant votre arrivée : tout montant du loyer est due.

4.2 Annulation partielle

Si vous voulez des vacances plus courtes que vous aviez réservé, c'est une radiation partielle. Le propriétaire de la tente réserve le droit de vendre les logements efficacement. C'est pourquoi il n'est pas toujours possible d'annuler un certain nombre de nuits de votre réservation. Lorsque le propriétaire de tente accepte une annulation partielle, les frais d'annulation tels que définis à l'article 4.1 de la sub sont dus.

4.3 Prolongation de la période réservée

Si la prolongation de la période réservée est souhaitée lors de votre séjour au camping, vous devez contacter le gestionnaire du camping. Si la période souhaitée est possible, le gestionnaire du camping traite la directement dans le système de réservation. Paiement est effectué directement au compte bancaire conformément à la facture fournie par le gestionnaire du camping.

4.4 Arrivée tardive et départ plus tôt

A une arrivée tardive ou départ plus tôt que réservés il n'est aucun remboursement.

4.5 changement/annulation par la tente propriétaire ou le gestionnaire du camping

- Le propriétaire de tente ou le gestionnaire du camping ne sont pas tenus de rembourser des frais de loyer au locataire en cas de circonstances imprévues ou cas de force majeure. Sans être exhaustif, force majeure s'entend dans tous les cas : la pollution causée par les nuisibles (souris, par exemple) : la proclamation de l'état d'urgence dans la région où le camping est situé, l'apparition de maladies infectieuses de l'homme et/ou des animaux, des incendies de forêt dangereuse et menaçante.
- Imprévues des circonstances, entre autres choses, signifie que le camping est dans un tel État, c'est que les tentes ne sont plus appropriés pour la location (par exemple : la pollution de l'eau, de feu de forêt). Le gestionnaire du camping ou le propriétaire de tente vous informe directement avec raison, par téléphone ou par courrier électronique.
- Le gestionnaire du camping/ le propriétaire de tente n'est pas responsable de tous les services réservés par vous (par exemple : billets d'avion, Locations de voitures, etc.).
- Si le gestionnaire du camping/le propriétaire de tente est en quelque sorte déficiente dans les services, la responsabilité est limitée au montant de la réservation.

5. Activités et installations du camping

- Dans les descriptions sur le site, vous trouvez des informations sur les installations qui sont offertes. S'il n'y a aucune charge figurant sur le site, cela ne signifie pas que ces installations sont pour utilisation gratuite.
- Le propriétaire tente n'est pas responsable des coûts inattendus ou modifiées sur le site pour l'utilisation des installations ou des services.
- Le propriétaire de tente ne peut garantir que les installations sont toujours ouvertes. Surtout en basse saison (avril, mai, juin et à partir de fin août) certaines activités et installations peuvent être fermées ou pas offert.

6. Documents de voyage

Des documents de voyage que vous devez prendre soin de tout le nécessaire.

7. Règles de conduite

Les locataires des tentes doivent être conformes avec les règles de conduite de la gestion du camping.

7.1 Tente

Vous devez traiter avec respect et soin la tente et l'inventaire qui sont loués à vous. En cas d'atteinte grave à la tente et/ou l'inventaire, causés par les locataires, le propriétaire de la tente est habilité à la responsabilité de l'assurance du locataire pour cela.

7.2 Animaux

Des animaux de compagnie sont acceptés, mais les conditions générales s'appliquent.

- Il faut pour votre animal de compagnie en possession d'un passeport valide ou un certificat de vaccination valide.
- Vous gardez votre animal en laisse en tout temps.

En outre, les conditions concernant votre animal de compagnie suivante s'appliquent.

- Des animaux de compagnie devrait ne jamais être laissé seul dans la tente.
- Des animaux de compagnie ne doit pas dormir dans les cabines de couchage.
- Assurer une cage ou un logement équivalent.
- Le locataire est en tout temps responsables de dommages et/ou la pollution causés par son animal de compagnie.

7.3 Nuisance

Locataires qui occasionnent des nuisances de gêne ou de nuisance peuvent, après un avertissement de la direction du camping, être éloigné de l'installation et interdit de faire progresser, restent dans la tente sans droit à remboursement.

8. Plaintes

Toutes les informations a été élaborées avec le plus grand soin et donne une image aussi réelle que possible du lieu et de la tente. Néanmoins, si le logement n'est pas conformément aux attentes raisonnables, alors vous devez procéder comme suit.

8.1

Si vous avez une plainte concernant la tente, vous devez d'abord soumettre ceci au gestionnaire du camping, afin de résoudre la plainte immédiatement, si possible. Si vous ne parvenez pas à trouver une solution, vous pouvez contacter le propriétaire de tente.

8.2

Si il ne s'avère après coup que le locataire a fait aucune mention de l'erreur ou imperfection au gestionnaire du camping, il perd le droit à aucun remboursement.

Une plainte doit être écrite ou envoyées par courriel au propriétaire de tente.

9. Obligations et responsabilité

- Le propriétaire de tente n'accepte aucune responsabilité pour tout préjudice ou dommage causé par la tente et/ou de l'inventaire.
- Le propriétaire de tente n'accepte aucune responsabilité que ce soit résultant de la perte, de vol, de perte, vol ou dommages aux biens du locataire.
- Le propriétaire de tente n'accepte aucune responsabilité par suite de situations causées par cas de force majeure.
- Cas de Force majeure, sans être exhaustif, en tout cas signifie : la pollution causée par les nuisibles (souris, par exemple), la proclamation de l'état d'urgence dans la région où le camping est situé, l'apparition de maladies infectieuses de l'homme et/ou les animaux, des incendies de forêt dangereuse et menaçante. Une circonstance imprévue, entre autres choses, signifie que le camping est dans un tel État, c'est que les chambres ne sont plus appropriées pour la location (par exemple : la pollution de l'eau, de feu de forêt).

- Le propriétaire de tente n'accepte aucune responsabilité en raison de la participation à des activités organisées, si oui ou non à l'emplacement.
- Le propriétaire de tente n'accepte aucune responsabilité par suite pas impressionnable nuisance causée par des facteurs environnementaux, tels que bruit, odeur, inondations ou les insectes/ravageurs.
- Le propriétaire de tente n'accepte aucune responsabilité en raison des inconvénients causés par les travaux municipaux ou provinciaux.
- Le propriétaire de tente n'accepte aucune responsabilité à la suite de toute interruption dans l'approvisionnement et/ou l'exploitation de gaz, électricité, l'eau ou l'assainissement pendant vos vacances.
- Le propriétaire de tente n'accepte aucune responsabilité par suite du dérangement occasionné par la pluie, feu, froid ou le soleil.
- Toutes les informations sur les activités touristiques et sportives sont fournis par des tiers et ne sont pas la responsabilité du propriétaire de tente.

9.1 La responsabilité du locataire

- Le locataire est responsable de tous dommages causés aux propriétés de l'emplacement où c'est le résultat d'une utilisation imprudente ou inadéquate.
- Participation aux activités organisées sont réalisées en péril du locataire.
- Le locataire doit respecter des règles qui s'appliquent à l'emplacement, si oui ou non le titre de la législation.
- L'utilisation d'installations sur l'emplacement, telles que piscine, sanitaires, équipements de jeux et toutes les autres installations sans nom sont à risques du locataire.
- Le locataire est responsable de tous les accompagnateurs et des animaux domestiques selon le contrat de réservation.

10. Divers

- Visiteurs, en tout temps, doivent être déclarées à l'arrivée au camping. Des visiteurs payent à l'arrivée, le taux applicable. Des visiteurs toujours garer leur voiture dans le stationnement et jamais sur le lieu de la tente.
- Veuillez garer votre voiture/moto ou autres moyens de transport par lequel vous êtes en déplacement sur place de la tente, sauf disposition contraire prévue par le gestionnaire du camping.
- Le locataire et tous les collègues voyageurs sous sa responsabilité doit à tout moment, conformément à la loi locale en vigueur, être capable de s'identifier.
- Nos tentes de location sont non-fumeurs. Par conséquent, dans la tente c'est interdit de fumer.
- Soyez très prudent avec le feu, également à la cuisson. Dans la tente une couverture de feu est disponible.
- Suivre en cas d'incendie, les indications de l'administrateur du camping, le personnel ou les pompiers.
- Barbecue est autorisé qu'après autorisation de l'administrateur du camping. Il est possible que vous n'obteniez pas d'autorisation. Les réglementations gouvernementales relies aux risques d'incendie sont en tête. Si vous souhaitez faire un barbecue, vous êtes tenu d'informer à l'avance les conditions à l'administrateur du camping ou de son personnel.
- Il est strictement interdit à tout moment pour faire le feu ; ni sur l'emplacement de votre logement, ni à tout autre endroit.
- Il est interdit d'utiliser des lits, matelas, couettes, housses de protection, couette, housses, couvertures et ainsi de suite à l'extérieur des cabines de couchage.
- Il est interdit d'attacher des hamacs à l'armature de la tente.

11. Confidentialité

- Nous avons besoin de vos données personnelles pour le traitement de votre réservation. Cela comprend : nom, adresse, téléphone numéro et adresse e-mail.
- Vos données personnelles seront stockées dans une base de données sécurisée.

- Vos données personnelles serviront exclusivement de Glamping Chave Grande d'accorder notre service et de vous informer à l'avenir sur notre service.
- Vos informations de réservation sont fournies aux administrateurs du camping Quinta Chave Grande dans le cadre de votre séjour.
- Nous ne fournissons pas de renseignements personnels à des tierces parties.

12. Entrée en vigueur

Les termes et conditions sont entrés en vigueur le 1er janvier 2024.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN SÉJOUR AGRÉABLE